

Gestion responsable^{MD} du Canada

La norme ESG pour l'industrie chimique mondiale

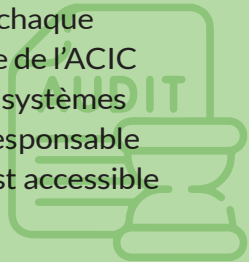
Depuis près de 40 ans, le secteur canadien de la chimie ouvre la voie vers une fabrication chimique sûre, responsable et durable grâce à son initiative de développement durable reconnue par l'ONU, la Gestion responsable. L'initiative environnementale, sociétale et de gouvernance (ESG) originale du Canada pour l'industrie de la chimie a été fondée en 1985. Elle est maintenant appliquée dans 73 pays et par 96 des 100 plus importants fabricants de produits chimiques au monde.

L'éthique, les principes et les codes de la Gestion responsable

Par l'intermédiaire de la Gestion responsable, les membres de l'Association canadienne de l'industrie de la chimie (ACIC) cherchent à respecter le principe éthique consistant à « *faire ce qu'il faut et à être perçus comme tels* ». Ils innovent pour avoir des produits et des procédés plus sécuritaires et plus verts, et cherchent à améliorer continuellement leur performance en matière d'environnement, de santé et de sécurité. L'engagement de nos membres à l'égard de l'éthique, des principes et des codes de la Gestion responsable couvre tous les aspects des affaires de l'entreprise et du cycle de vie de ses produits, ce qui crée des produits et des procédés plus sécuritaires et plus durables.

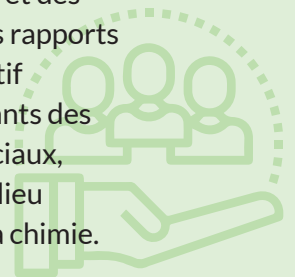
Transparence

Tous les trois ans, des auditeurs professionnels se rendent dans chaque entreprise membre et partenaire de l'ACIC pour assurer que l'éthique et les systèmes d'administration de la Gestion responsable sont en place. Chaque rapport est accessible au public sur notre site Web.



Mobilisation

L'ACIC sollicite des commentaires et des conseils sur sa performance et ses rapports de la part de son Comité consultatif national, un groupe de représentants des gouvernements fédéral et provinciaux, d'ONG environnementales, du milieu universitaire et de l'industrie de la chimie.



Engagement à l'égard de la responsabilité sociale

En 2019, l'ACIC a mis à jour ses codes de Gestion responsable afin d'inclure de nouveaux engagements pour les principales entreprises de produits chimiques du Canada concernant la mobilisation des communautés autochtones au moyen de processus proactifs officiels. En 2020, l'ACIC et ses membres se sont engagés à aborder la question de l'équité, de la diversité et de l'inclusion dans les activités des membres de l'ACIC au Canada au moyen de ses codes de Gestion responsable.

Gestion responsable en action

Les Canadiens ont droit à un environnement sûr et sain, y compris à des normes strictes de qualité de l'air et de l'eau. L'ACIC et ses membres préconisent la transparence et une approche fondée sur les risques pour la gestion des produits chimiques en s'appuyant sur l'éthique et les principes de la Gestion responsable^{MD}.

Chaque année depuis 1992, dans le cadre de son sondage du Plan directeur national pour la réduction des émissions (PDRE), l'ACIC recueille des données sur les émissions de substances chimiques par ses membres (y compris dans l'air, l'eau, le sol, et par injection souterraine) et les transferts hors site de ces substances dans les déchets ou les matières récupérables.

Depuis 2005, les membres de l'ACIC ont...



réduit des émissions d'équivalent dioxyde de carbone de **22 %**



pratiquement éliminé les incidents de grande envergure;



réduit leurs émissions de dioxyde de soufre de **94 %**



réduit le taux d'incidents à déclaration obligatoire de **55 %**



réduit leurs émissions de substances nécessitant une gestion des risques de **26 %** dans le cadre des engagements pris en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999) (à l'exclusion des gaz à effet de serre et des principaux contaminants atmosphériques)



collaboré avec les chaînes d'approvisionnement, du fournisseur au consommateur, pour réduire au minimum les risques tout au long du cycle de vie de leurs produits, y compris pendant le transport des produits.



collaboré avec les collectivités qui vivent à proximité de leurs installations pour s'assurer que le public comprend les risques et les avantages des activités et des produits.



préparé des plans d'urgence pour s'assurer que les collectivités sont prêtes à intervenir en cas d'incidents liés à des produits chimiques.

Depuis 2012, les membres de l'ACIC ont...



réduit leurs déchets dangereux courants destinés à l'élimination de **31 %**



réduit leurs déchets non dangereux courants destinés à l'élimination de **59 %**



Réduction de la consommation nette d'eau de **13 %**

